

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE
Élu de l'opposition, Michaël Bordg aurait été agressé durant les élections législatives

faits divers page 10

Les nouveaux députés font leurs premiers pas à l'Assemblée



Dossier page 2

Suite à leur élection en tant que député, Dieynaba Diop et Aurélien Rousseau ont découvert le Palais Bourbon pour la première fois en tant qu'élus. Alors que la composition du gouvernement reste nébuleuse, les deux parlementaires savent que le chemin est encore long pour amener de la stabilité.



ARIANEGROUP

Actu page 4

LES MUREAUX
« C'était une fanzone » : comment Ariane-Group a vécu le lancement réussi de sa nouvelle fusée

■ **MANTES-LA-JOLIE**

Le nouveau sous-Préfet arrive

Page 4

■ **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Les bénévoles de Saint-Quentin-en-Yvelines se préparent pour les JO

Page 8

■ **MANTES-LA-VILLE**

Le nouveau gymnase Aimé Bergeal se dévoile

Page 9

■ **ELANCOURT**

Les agresseurs se trompent de porte et finissent au commissariat

Page 10

■ **JEUX OLYMPIQUES**

Ces délégations qui ont choisi les Yvelines pour s'entraîner pendant les JO

Page 12

■ **YVELINES**

Cet été, les nuits seront pleines de toiles

Page 14

TRIEL-SUR-SEINE

Acharnement du maire ou respect des lois, que se passe-t-il au bar La TRBL ?

Actu page 7



Actu page 8

YVELINES
La sécurité, sujet capital des JO 2024



Actu page 9

LES MUREAUX
Au sein de l'IME, un terrain multi-sport adapté et inclusif



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Les nouveaux députés font leurs premiers pas à l'Assemblée

■ MAXIME MOERLAND, AURELIEN BAYARD

« C'était comme une rentrée des classes ». C'est avec son petit sac et « un peu intimidé » qu'Aurélien Rousseau a fait ses premiers pas en tant qu'élu à l'Assemblée Nationale, le lundi 8 juillet dernier. Car les bancs de l'hémicycle, il les a déjà connus en tant que Ministre de la Santé du gouvernement Borne. « J'ai passé des nuits à l'Assemblée à défendre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale donc je connais bien, je connais beaucoup de députés, rappelle-t-il. Mais y venir en tant qu'élu de la nation, c'est quand même autre chose ». Le Gardois de naissance siège aux côtés des députés socialistes, en tant que seul représentant du parti de Raphaël Glucksmann, Place publique. Bien qu'il se « considère d'abord comme un député de gauche ».

Outre la fierté d'avoir remporté les premières élections auxquelles il se présentait, le nouveau député de la 7^{ème} circonscription est surtout soulagé que cette cam-

Aurélien Rousseau préfère retenir l'accueil des militants de gauche et des élus locaux. « Ce n'était pas évident d'arriver dans ces conditions, avec un profil qui n'était pas issu de la circonscription. Je retiens l'appétit d'écoute et de respect, que ce soit des citoyens ou des maires. Ça m'a fait retrouver ce plaisir de rencontrer des gens, que j'avais connus dans ma vie militante et dans ma vie de ministre ou de patron de l'ARS ».

Une autre Yvelinoise a fait ses premiers pas en tant que parlementaire : les caméras étaient partout, braquées sur elle, et les médias nationaux allaient à sa rencontre. « Quand je suis arrivée à l'Assemblée nationale, j'avais l'impression de monter les marches du Festival de Cannes » sourit Dieynaba Diop. Après avoir dispensé quelques interviews, la nouvelle députée de la 9^{ème} circonscription des Yvelines a ensuite reçu son kit parlementaire avec un rappel des règles déontologiques : déclarations d'intérêts,

de l'école Pierre Brossolette avait été tirée au sort pour participer à l'arbre de Noël de l'Élysée, ce qui avait donné lieu à un reportage de France 3. Celui-ci est toujours disponible sur le site de l'INA. On y voit alors une jeune Dieynaba qui ne savait pas à quoi ressemblait l'Élysée, seulement certaine que « c'est grand ». En cette journée du 14 décembre, elle avait pu rencontrer François Mitterrand, un sacré clin d'œil puisque quarante ans plus tard, la conseillère municipale muriautine est devenue la secrétaire départementale du Parti Socialiste.

Au sein du Nouveau Front Populaire, la néodéputée est déjà affublée d'un surnom. « Dieynaba Staline, car j'ai fait des scores de dictateur soviétique » sourit-elle. En effet, dans son fief des Mureaux, elle a récolté plus de 82 % des suffrages exprimés, un score symbolique : « Celui de Jacques Chirac contre le Pen. Cela rappelle que nous sommes une nation qui n'acceptera jamais d'être dirigée par l'extrême-droite et je suis fière de représenter cela. » Jamais elle ne reniera ses racines. Ses parents sont originaires du Sénégal et la parlementaire ne cache pas que son père ne savait pas lire ni écrire le français.

« Si on a été élu, c'est pour que les choses bougent »

Pour les deux petits nouveaux, cependant, le plus dur commence maintenant. Ces élections législatives anticipées ont montré une grande fracture dans la société française. Convaincue qu'il existe des fâchés pas fachos, Dieynaba Diop reste persuadée qu'une gauche unie peut apaiser cette colère. « Il faut trouver des solutions pour ramener les services publics au plus près de la population, pour résoudre les problèmes de Santé, pour trouver des modes de garde pour les enfants » scande la secrétaire départementale du Parti Socialiste.

Pour Aurélien Rousseau, l'heure est désormais à la poursuite des rencontres, du dialogue, que ce soit à l'échelle locale mais aussi

Suite à leur élection en tant que député, Dieynaba Diop et Aurélien Rousseau ont découvert le Palais Bourbon pour la première fois en tant qu'élus. Alors que la composition du gouvernement reste nébuleuse, les deux parlementaires savent que le chemin est encore long pour amener de la stabilité.



Auparavant ministre, Aurélien Rousseau a pu « revoir des personnes qu'il avait déjà cotoyé ».

nationale. Car l'Assemblée est aujourd'hui plongée dans un borborygme sans nom : si la gauche compte bien un nombre de députés majoritaires, elle doit « tendre la main à d'autres forces sur la base de son programme », selon le député de la 7^{ème} circonscription. Il insiste cependant sur un point essentiel : les choses doivent changer. « Si on a été élu, c'est pour que les choses bougent, notamment sur le pouvoir d'achat, avec des mesures rapides. Dans le champ de ceux qui ont fait le front républicain, il y a une force qui est sortie en tête, c'est la gauche. Le Président de la République devrait demander à la force principale de cette gauche, susceptible de créer une dynamique de Gouvernement, de travailler à ça. Et de ne pas y travailler toute seule ». Pourtant, le NFP est mis à mal par plusieurs ténors de la Macronie et de la droite, qui menacent déjà de motion de censure le futur gouvernement en cas de présence de membres de La France Insoumise ou d'écologistes.

« Je me sens un peu chez moi »

À l'échelle de son territoire d'adoption, le député de la 7^{ème} circonscription est déjà au four et au moulin. Il rencontrera sous peu le

patron de la SNCF avec la sénatrice des Yvelines Ghislaine Senée (EELV), au sujet de la Ligne Nouvelle Paris Normandie, sujet brûlant sur le territoire. Sur lequel il préfère, pour l'heure, ne pas se mouiller. « Je pense que l'opposition majoritaire des élus est aussi liée au fait qu'on n'y voit pas extrêmement clair. Sur le principe général qu'il faille une ligne Paris-Normandie, je pense que c'est une évidence. Après, la question c'est qu'on a un territoire à traverser, et donc dans quelle condition on traverse ce territoire qui ne peut pas juste, au sens propre, regarder passer les trains ».

Logement, santé, école, conciliation entre environnement et développement... Aurélien Rousseau le sait, il a du pain sur la planche. Mais pas de quoi le perturber pour autant. « C'est à la fois un univers nouveau et familier, je suis à fond. Je découvre le fait que mon bureau soit essentiellement en voiture. Mais je me sens un peu chez moi ».

Comme toute semaine de rentrée, celle-ci fut calme. Une atmosphère qui se doit de le rester, puisque les deux députés sont conscients que les invectives au sein de l'hémicycle ont participé à créer une ambiance délétère dans la société française. ■



Les médias nationaux se sont attardés sur l'arrivée de Dieynaba Diop au Palais Bourbon.

pagne houleuse soit derrière lui. « L'entre-deux tours a été âpre, je l'ai vécu comme très violent, même si j'ai essayé de ne pas entrer dans quelque chose qui aurait favorisé le RN, assure-t-il. Il y avait un petit côté grotesque, on ne peut pas simultanément me reprocher d'avoir été au gouvernement et directeur de cabinet de la Première Ministre, et me dire que je suis un communautariste islamogauchiste ». De ces 3 semaines particulièrement intenses,

fiches d'impôt désormais transmises à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, interdiction d'embaucher des assistants provenant de sa propre famille...

Sa première journée l'a donc plongée dans un autre monde que l'enfant du quartier de la Vigne Blanche des Mureaux n'imaginait pas connaître. Remontons en 1983, à l'époque, sa classe de CM1

DIEYNABADIOP

LA GAZETTE EN YVELINES



Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)



Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER
D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS
PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION
SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI
DE *pr*ÉFÉRENCE



GCC

LES MUREAUX

« C'était une fanzone » : comment ArianeGroup a vécu le lancement réussi de sa nouvelle fusée

1400 personnes étaient réunies au sein des locaux muriaux du géant aérospatial, le mardi 9 juillet, pour assister au vol inaugural du lanceur Ariane 6. Récit d'une soirée riche en émotions.

■ MAXIME MOERLAND

Pendant que la majorité des Français célébrait l'ouverture du score des Bleus contre l'Espagne, c'est un tout autre événement que l'on scrutait avec une certaine excitation, du côté d'ArianeGroup, aux Mureaux. Au total, ce sont 1400 personnes, parmi lesquelles des salariés et des élus locaux, qui ont assisté à ce qui était un véritable moment d'histoire pour l'Europe de l'espace, mais aussi pour la cité muriautaine : le vol inaugural du nouveau lanceur Ariane 6.

C'est d'ailleurs au sein du hall d'intégration de l'étage principal de la fusée qu'était érigé l'écran géant. « C'était une fanzone ! » s'enthousiasme Hugues Emont, directeur du site d'ArianeGroup des Mureaux. « On s'est dit qu'on allait perdre quelques salariés avec la demi-finale de l'Euro, mais personne ne voulait rater ça ». Il faut dire que le moment était crucial pour le groupe aérospatial et au-

delà : Ariane 6 marque le retour de l'Europe dans la course à l'espace, à l'heure où la concurrence – Space X en tête – multiplie les lancements. La réussite de ce premier tir était donc primordiale. Et quand on sait qu'« environ la moitié des vols inauguraux ne se passe pas comme prévu », selon les propres dires de Toni Tolker-Nielsen, directeur du transport spatial à l'Agence spatiale européenne (ESA), il y avait de quoi être anxieux.

« C'est l'apothéose »

Alors quand la fusée s'élance sans encombre depuis son pas de tir à Kourou, en Guyane, dire que c'est un soulagement relève de l'euphémisme. « Je vous avoue que je n'ai jamais vu une telle ambiance dans le hall », raconte Hugues Emont avec passion. Tout le monde a décompté en même temps, et puis, cette explosion de joie ! J'avais le sentiment qu'avec

leurs cris et leurs applaudissements, les salariées poussaient eux-mêmes la fusée. Il y avait beaucoup d'émotion, de fierté, parce que cela fait de nombreuses années qu'on développe de ce nouveau lanceur. Alors le succès de ce vol inaugural, c'est l'apothéose ».

Prochain lancement en décembre

Balayée, donc, la crainte de revivre cette terrible soirée de juin 1996, quand Ariane 5 explosait quelques secondes après son tout premier décollage. « On sait que dans nos activités, il y a une part de risque qu'il faut appréhender, reconnaît le directeur du site muriautin d'ArianeGroup. Il faut rester humble. De ce fait, on sentait que c'était un exutoire, on a vu des sourires toute la soirée. Tout ça fait que c'est un grand moment pour notre activité et notre territoire ».

Et ce n'est que le début, car le carnet de commandes du géant européen se remplit. 6 lancements sont déjà programmés pour l'année 2025, de quoi occuper les ingénieurs muriaux. « Il va falloir



Ce premier vol d'Ariane 6 marque le retour de l'Europe dans la course à l'espace.

qu'on produise pour accompagner la montée en cadence et assurer les 28 lancements en attente, pour atteindre notre rythme de croisière de 9 tirs

par an », souligne Hugues Emont. Le prochain est d'ores et déjà prévu pour le mois de décembre prochain. ■

Une diffusion au pôle Léo Lagrange pour les habitants

En parallèle de l'événement qui s'est tenu dans ses locaux, ArianeGroup a organisé, en coopération avec la Ville des Mureaux, une retransmission du vol inaugural ouverte au public, au sein du tout nouveau pôle Léo Lagrange. De nombreux habitants, passionnés ou simplement curieux, ont pu vivre ce moment aux côtés d'un ingénieur du groupe aérospatial présent pour apporter son expertise dans une salle pleine. « Cela confirme que Les Mureaux est bien la capitale de l'Europe spatiale, souligne Hugues Emont. Mardi, la ville était rythmée par le tir d'Ariane 6 ».

■ EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

Marquages au sol, double-sens cyclable... Le plan vélo se dévoile

La municipalité de Villennes-sur-Seine a validé le plan vélo présenté par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Des travaux seront lancés au mois de septembre pour mettre en place les différents aménagements.

Le réseau cyclable villennois se dote, aujourd'hui, d'un total de 8,1 kilomètres d'aménagements cyclables, accompagnés de 113 places de sta-

tionnement vélo en libre-accès, et de 2 consignes à vélo. Et ce n'est que le début : avec le plan vélo de la communauté urbaine Grand Paris

Seine et Oise (GPSEO), validé par la Mairie de Villennes-sur-Seine, ce sont 6 kilomètres de voies cyclables supplémentaires et 13 arceaux trombones (soit 26 places de stationnement) qui vont être ajoutés.

« Pour les réunions d'arbitrage, la Municipalité était accompagnée par les associations Collectif villennois pour la transition (CVT) et Villennes initiatives et écologies (VIE) », précise la Ville. Parmi les futurs aménagements, on retrouve des marquages au sol sur le chemin des Groux, la route de Marolles, ou encore les rues du Pré-aux-Moutons, de la Clémenterie, de Breteuil ou de Médan, mais aussi la création de sas vélo, comme sur l'avenue du Général de Gaulle, l'avenue Georges Clémenteau et le chemin du Pré-au-Seigneur. Un double-sens cyclable avec marquage au sol sera également mis en place dans la rue Marcel Mirgon. « Certains aménagements proposés par GPSEO n'ont pas été retenus pour cause de futurs travaux ou parce que jugés accidentogènes », ajoute la municipalité. Les travaux débiteront au mois de septembre. ■



Pour retrouver l'ensemble des aménagements prévus dans le détail, rendez-vous sur ville-villennes-sur-seine.fr.

MANTES-LA-JOLIE

Le nouveau sous-préfet arrive

Suite au départ de Jean-Louis Amat à la sous-préfecture d'Arcachon, la place de sous-préfet de Mantes-la-Jolie était vacante. Ce n'est désormais plus le cas puisque le 10 juillet, le nom de son remplaçant a été officialisé : il s'agit d'Eric Zabouraëff, en provenance du Mans.

Le jeu de chaise musicale peut commencer. Depuis le 5 juillet, la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie était orpheline de son sous-préfet. En effet, Jean-Louis Amat, présent dans la cité mantaise depuis le 19 avril 2022, avait décidé de prendre les rênes de la sous-préfecture d'Arcachon. Le décret présidentiel du 10 juillet a permis d'officialiser son successeur. Il s'agit d'Eric Zabouraëff, qui était auparavant sous-préfet du Mans.

Eric Zabouraëff a occupé successivement les postes de sous-préfet de Rethel, secrétaire général adjoint du haut-commissariat de la République

en Polynésie française, secrétaire général de la préfecture de Corrèze et secrétaire général de la préfecture de la Sarthe. Il est par ailleurs chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Du Mans à Mantes, il n'y a que deux lettres d'écart que le nouveau sous-préfet a accepté de franchir allégrement. ■



Eric Zabouraëff, auparavant sous-préfet du Mans, remplace Jean-Louis Amat au poste de sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

ILE-DE-FRANCE

Disparue à Rueil-Malmaison, elle est retrouvée saine et sauve à Mantes-la-Jolie

Après une disparition qui aura duré 15 jours, Soraya a été retrouvée à Mantes-la-Jolie le week-end dernier, mettant fin à l'inquiétude qui animait sa commune de Rueil-Malmaison.

Cela faisait deux semaines que Soraya, adolescente de 15 ans, était portée disparue. C'est précisément le 1^{er} juillet, en fin de journée, qu'elle quittait son domicile avant de disparaître, suscitant une vive inquiétude. Finalement, tout est bien qui finit bien : la jeune rueil-loise a été retrouvée le week-end dernier à Mantes-la-Jolie, comme l'a annoncé la Ville de Rueil-Malmaison sur ses réseaux sociaux.

Des recherches étaient encore organisées le samedi 13 juillet avec la famille et les proches de la lycéenne, avant que la présence de Soraya ait été signalée dans la commune. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les circonstances de la découverte et les raisons de sa disparition sont encore inconnues, mais l'essentiel est que Soraya ait pu retrouver ses proches saine et sauve. ■



■ EN IMAGE

LIMAY

Malgré la pluie, les Limayens mettent les pieds dans le sable

Le sable a remplacé l'herbe de l'Espace des Hautes Meunières. Du 15 juillet jusqu'au 10 août se déroule la nouvelle édition de Limay Plage. Pour cette première journée, quelques téméraires ont décidé de braver les ondées passagères pour s'amuser dans les structures gonflables présentes. Cependant, il faudra donc espérer un véritable temps estival pour que les Limayennes et Limayens souhaitant passer un moment de détente s'amassent. L'intégralité des activités prévues sont à retrouver sur le site internet de la Ville. ■

ACHERES

Travaux : attention aux nuisances

Dans le cadre des travaux du Port Seine Métropole Ouest, des pieux d'amarrage vont être enfoncés dans l'eau à coups de grands marteaux hydrauliques. Des nuisances sonores sont à prévoir du 22 juillet jusqu'à fin août.

Le sujet avait été abordé lors de la réunion publique du mois de février : les travaux du Port Seine Métropole Ouest (PSMO) engendreront des nuisances sonores considérables pour les personnes habitant non loin du quai de l'Île du Bac, à Acheres.

En effet, les ducs d'albe (pieux d'amarrage) vont être enfoncés dans l'eau à coups de grands marteaux hydrauliques du 22 juillet et jusqu'à la fin du mois d'août, en semaine de 9h à 12h et de 13h à 16h. « On a conscience que les travaux, ça impacte les riverains, admettait Jean-Yves Hardy, directeur du projet pour Haropa Port, lors de la réunion publique de février dernier. On va mettre en œuvre des mesures pour limiter ces impacts. Car il n'y a pas que le bruit, mais aussi des émissions de poussière, qui peuvent être limitées en aspergeant les camions et en les bâchant pour éviter que la poussière qu'ils transportent aille chez vous ». ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Faute de personnel, il est impossible d'accoucher après 18h à l'hôpital

Le centre hospitalier François-Quesnay de Mantes-la-Jolie a annoncé qu'aucun accouchement de nuit ne serait possible jusqu'au 28 juillet prochain, suite à deux arrêts maladies au sein de ses équipes.



La moitié des accouchements prévus d'ici le 28 juillet devraient être délocalisés.

Depuis le 14 juillet dernier, il n'est plus possible d'accoucher entre 18h et 8h du matin au sein du centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie. La raison ? Un manque de personnel, suite à deux arrêts maladies au sein des équipes de l'hôpital. Une situation qui devrait durer jusqu'au 28 juillet prochain.

Selon les informations du *Parisien*, une cellule de crise a été activée mercredi dernier avec pour priorité, la prise en charge des nouveau-nés en néonatalogie, qui ont été transférés, « au plus près pour les familles », vers d'autres structures du département, publiques ou privées, mais aussi vers les hôpitaux de Pontoise (Val-d'Oise) ou encore de Rouen (Seine-Maritime).

La moitié des accouchements prévus d'ici le 28 juillet devraient être délocalisés. L'accueil de l'hôpital mantais reste toutefois ouvert 24h/24, tandis que la maternité reste joignable à toute heure pour prodiguer des conseils personnalisés. ■

MANTES-LA-JOLIE

Matthieu Lartot lance sa propre association

Le 11 juillet, Matthieu Lartot a annoncé sur les différents réseaux sociaux la création de son association « *Debout en bouts* ». L'animateur phare de France TV veut aider les personnes amputées à obtenir le financement des matériels orthopédiques en dehors de toute prise en charge assurancielle.

Alors qu'il est toujours en tournée pour promouvoir son livre *On n'ampute pas le cœur*, Matthieu Lartot a annoncé sur ses réseaux sociaux le 11 juillet la création de son association « *Debout en bouts* ». « C'était une évidence et une nécessité dès lors que j'ai pris conscience de l'iniquité existante dans le grand appareillage orthopédique » indique-t-il sur le site internet de celle-ci.

Le Mantais souhaite tout d'abord sensibiliser l'opinion publique sur l'iniquité de la prise en charge financière des prothèses en fonction de l'origine de l'amputation et par conséquent, tenter de faire évoluer la législation sur la prise en charge des matériels de dernière génération et des prothèses de sport ou d'exercices d'activités spécifiques. Ensuite per-

mettre le financement de tels matériels et l'accompagnement d'amputés en dehors de toute prise en charge assurancielle, institutionnelle ou autre. La première personne que l'Association va soutenir est Lyse, âgée de 12 ans. Elle vit près d'Agen dans le Lot et Garonne et suite à un synoviosarcome, la jeune fille a dû être amputée du pied droit au niveau du tibia. ■



Amputé de la jambe droite suite à une tumeur située au niveau du genou, Matthieu Lartot a décidé de consacrer une partie de son énergie pour venir en aide aux personnes amputées.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

@PENELoPE_CAILLET

ORGEVAL

Malgré la décision du Tribunal administratif, la Ville veut relancer les travaux du groupe scolaire « dans les meilleurs délais »

Le Tribunal administratif de Versailles a décidé, le 9 juillet, de résilier deux marchés relatifs au futur groupe scolaire d'Orgeval. Un verdict qui « ne remet pas en cause le bien-fondé de ce projet d'intérêt général » selon le maire Hervé Charnallet.

■ MAXIME MOERLAND

C'est un feuilleton qui dure depuis maintenant des années. Véritable priorité du mandat municipal de Hervé Charnallet, le chantier du 3^{ème} groupe scolaire a connu un nouveau coup d'arrêt, le 9 juillet dernier, suite à la décision du Tribunal administratif de Versailles de résilier deux marchés publics relatifs au projet, conclus en 2022.

La raison ? Des « irrégularités mettant en cause la transparence des procédures d'attribution et les conditions dans lesquelles la concurrence entre acheteurs s'est exercée », selon le tribunal, qui précise toutefois qu'elles ne concernaient « ni le consentement des personnes publiques signataires des marchés en cause, ni la légalité des clauses des contrats, et ne révélaient pas une volonté des personnes publiques de favoriser un candidat ». Une décision qui fait suite à une demande d'une

conseillère municipale de l'opposition orgevalaise, et de deux contribuables locaux.

Du côté de la Mairie, on insiste que « ce verdict ne remet pas en cause le bien-fondé de ce projet d'intérêt général ». Si le maire Hervé Charnallet assure que ce groupe scolaire – qui serait composé de classes de primaires, de maternelles mais aussi d'une crèche, d'un centre de loisirs et d'un parking souterrain – est « indis-

pensable pour l'avenir » des enfants de la commune, le Tribunal n'en est pas convaincu. « La nécessité de construire le groupe scolaire n'était pas démontrée », peut-on lire dans le communiqué de l'instance juridique.

Le projet va-t-il bien voir le jour ? En tout cas, Hervé Charnallet ne compte pas abdiquer. « Nos avocats travaillent déjà à l'analyse de la décision afin de déterminer les prochaines étapes à suivre », affirme le maire. L'équipe municipale et les services restent mobilisés pour relancer les travaux dans les meilleurs délais. Pour rappel, le chantier avait déjà été stoppé il y a 1 an juste après son lancement, car le PLUi n'avait pas encore été modifié. ■



Pour rappel, le chantier avait déjà été stoppé il y a 1 an juste après son lancement, car le PLUi n'avait pas encore été modifié.

■ EN BREF

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Des kits de fournitures gratuits pour la rentrée scolaire

La municipalité distribuera gratuitement un kit de rentrée scolaire, à la fin du mois d'août, pour chaque enfant scolarisé dans les écoles publiques élémentaires de Carrières-sous-Poissy.



Aucun document ne sera demandé sur place, hormis la carte d'identité de l'un des parents.

Du lundi 26 au samedi 31 août inclus, les écoliers carriérois et leurs familles auront rendez-vous à l'hôtel de Ville de Carrières-sous-Poissy pour une distribution gratuite de fournitures scolaires. Les kits dédiés aux élèves des écoles élémentaires publiques de la commune seront composés d'un ensemble de fournitures adaptées, d'un cartable (sac à dos - pour les CP et les CE2), d'une trousse (tous les niveaux) et d'un « harcéloètre » (tous les niveaux), outil de prévention et de sensibilisation au harcèlement. Les élèves de CP recevront

également une gourde, tandis que ceux de CM1 et de CM2 bénéficieront par ailleurs d'un agenda offert par La Ligue contre le cancer des Yvelines et d'un livret de citoyenneté (pour les CM1). Aucun document ne sera demandé sur place, hormis la carte d'identité de l'un des parents. « Dans le même temps, les dotations financières par élève aux écoles maternelles et élémentaires ont été maintenues pour la rentrée scolaire 2024-2025 et ce malgré l'inflation et un contexte budgétaire particulièrement contraint », précise la Mairie. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

La collecte des déchets végétaux suspendue jusqu'au 18 août

En pleine saison estivale, alors que la production de déchets végétaux est plus faible, leur collecte en porte à porte par la communauté urbaine marque une pause du 15 juillet au 18 août inclus.

Pendant un mois, les agents de la communauté urbaine ne collecteront plus vos déchets verts en porte à porte, comme lors de chaque période estivale. Plusieurs possibilités s'offrent alors aux habitants des 49 communes concernées jusqu'à la reprise de la collecte prévue le 18 août prochain, comme le compostage ou le paillage.

Les déchets végétaux peuvent également être déposés dans l'une des 11 déchetteries accessibles en Vallée de Seine. Pour rappel, la déchetterie de Limay, en travaux quelques jours début juin pour modernisation, proposera à partir du 5 août le nouveau système d'accès par lecture de plaques d'immatriculation. ■



Plusieurs solutions s'offrent aux habitants concernés, dont le dépôt des déchets verts en déchetterie.

■ INDISCRETS

Les parents d'élèves de l'école de la Marnière, à Maurepas, ont reçu la semaine dernière une note d'information de la part de Sodexo. La raison ? Un échantillon de melon, servi le 27 juin et qui a révélé la présence de listeria monocytogènes.

La Direction départementale de la protection des populations des Yvelines (DDPP) a immédiatement été alertée par Sodexo, qui a également renforcé le plan de contrôle et le nettoyage des locaux et matériels de cuisine. Pour rappel, la listériose peut être soignée par la prise d'antibiotiques. ■

Karl Olive serait-il finalement de gauche ? Dans un tweet publié le 10 décembre (et évidemment supprimé depuis), le député fraîchement réélu de la 12^{ème} circonscription des Yvelines a dressé une liste de mesures supposées du Nouveau Front Populaire pour marquer son opposition à celles-ci... en utilisant une formule digne des plus beaux contre-son-camp de l'Euro.

« Mes lignes rouges avec le Nouveau Front Populaire sont des lignes Maginot. Ils sont pour, je suis contre ». Il y avait mieux pour illustrer sa position hermétique, d'autant plus que, vu de France, la ligne Maginot a été contournée... par la gauche. ■

Les résidents du 16 rue Blaise Pascal ont passé un week-end quelque peu agité, et c'est le moins que l'on puisse dire, dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Comme rapporté par *Mantes Actu*, l'immeuble géré par 1001 Habitats a été inondé d'excréments à compter du samedi 13 juillet au matin. Les odeurs nauséabondes et les écoulements dans les appartements jusqu'aux parties communes ont même convaincu des locataires à dormir chez des proches ou à l'hôtel pendant le week-end. La même mésaventure était arrivée aux résidents du 1 rue Joseph Marie, toujours au Val-Fourré, l'année dernière. ■

Les délégations olympiques de la Serbie et de l'Algérie, arrivées le 11 juillet pour se préparer aux JO au stade nautique Didier Simond de Mantes-la-Jolie, ne devaient pas s'attendre à une telle découverte sur leur nouveau lieu d'entraînement : un corps a été repêché par la police, samedi en fin d'après-midi au bassin d'aviron, plus précisément en face de la salle des églantines. Une enquête est d'ores et déjà en cours pour tirer la situation au clair. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Acharnement du maire ou respect des lois, que se passe-t-il au bar La TRBL ?

Les propriétaires du bar, Rodolphe et Loïc, se plaignent d'un acharnement de la part du maire triellois Cédric Aoun, qui leur impose une fermeture chaque soir à 21h depuis le 4 juillet. De son côté, l'édile estime être dans son bon droit et agir ainsi pour la sécurité de ses concitoyens.

■ AURELIEN BAYARD

Tout commence lors de la fête de la Saint-Patrick de 2023. La TRBL Compagnie est invitée sur la place Philippe Prevost de Triel-sur-Seine dans le but de faire découvrir les bières qu'elle brasse dans ses locaux d'Orgeval. L'engouement est certain, habitants comme membres de la municipalité sont sous le charme des bonnes ondes que dégagent Rodolphe et Loïc, les fondateurs. Les planètes s'alignent, ils souhaitent ouvrir leur propre bar et la Mairie veut instaurer une ambiance festive dans cette zone en créant des locaux commerciaux.

« J'avais demandé à la Ville de me préciser l'arrêté en cours. Elle me répond qu'il n'y en a aucun en vigueur et qu'il faut donc se référer à celui préfectoral » se remémore Rodolphe. Lui et son associé peuvent donc accueillir des clients jusqu'à 2h du matin mais décident de se stopper à 23h30 le mercredi et le jeudi, à 0h30 le vendredi

et le samedi. « C'est faux, réplique le maire de la commune Cédric Aoun, il y en avait un datant de 1998 qui limitait l'ouverture jusqu'à 20h ».

En décembre, un nouveau local doit s'ouvrir à côté du bar. « Je pensais récupérer la moitié de la surface, ce qui m'aurait permis d'avoir une salle pour l'hiver, mais je comprends rapidement que ce serait non » se désole Rodolphe. En effet, il est déjà réservé pour le bar-restaurant Copacabana. Sauf que selon des sources proches du dossier, le maire n'aurait pas réalisé d'appel d'offre afin de privilégier des amis, ce que réfute l'édile. « Nous l'avons averti sur plusieurs irrégularités, mais il n'en a que faire » précise l'une d'entre elle.

Malgré la déception, l'ambiance à la TRBL est au beau fixe et les affaires marchent, mais un incident survient en mars. « Cédric Aoun a suivi une connaissance jusqu'à notre bar et lui

sommait de sortir, relate le fondateur de la brasserie, Loïc lui a conseillé de partir et de l'appeler ensuite, sauf qu'il n'a pas du tout apprécié. Il a alors hurlé devant plusieurs témoins « je vais le fermer ton bar ». 10 jours plus tard, le premier arrêté municipal tombe : l'édile leur remet en main propre le document stipulant une restriction des horaires en semaine à 22h30 et le vendredi et samedi à 23h30. Espérant que la situation s'apaise, les deux acolytes attendent le dernier jour possible – soit deux mois – pour le contester. Ils n'attendent maintenant que la date du recours.

Finalement la Mairie ne s'arrête pas là et publie un nouvel arrêté le 4 juillet. Cette fois-ci, les portes doivent être closes à 21h. Pour jus-

tifier cela, Cédric Aoun a publié un post Facebook expliquant son geste : l'établissement laisserait partir régulièrement des clients fortement alcoolisés en voiture et l'une d'entre elles provenant de leur bar est tombée dans la Seine. Rodolphe revient sur cette dernière affaire : « Il était venu prendre des pintes chez moi puis devant son état ivre, Loïc refuse de lui servir d'autres verres. Il s'est donc dirigé vers le Copacabana pour boire des rhums arrangés et c'est en allant dans une autre soirée qu'il a chuté. Heureusement, il ne lui est rien arrivé. » Par ailleurs, le Copacabana ne dispose d'aucune licence 4 et ne peut donc pas vendre d'alcool fort... Face à cela, les dirigeants de la TRBL ont décidé de lancer une pétition. « Tout ce que nous voulons c'est casser les arrêtés car si nous fermons, cela mettrait nos deux serveurs qui viennent de Triel au chômage » regrette Rodolphe. ■



D'après le propriétaire du bar La TRBL, la police municipale vérifierait chaque soir que son établissement ferme aux horaires indiqués sur les arrêtés municipaux.

■ EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

La cour de l'école maternelle René Pion plébiscitée pour son aménagement paysager

Végétalisée il y a bientôt 3 ans, la cour de l'école René Pion de Triel-sur-Seine fait partie des 20 finalistes, en Île-de-France, de la 9^{ème} édition des Victoires du paysage.

C'est un concours national bisannuel qui récompense les plus beaux aménagements paysagers du pays : le jury technique des Victoires du Paysage vient de se réunir pour examiner les 101 dossiers conformes au règlement cette année. Et parmi les 20 finalistes franciliens de cette 9^{ème} édition, on en compte un en Vallée de Seine : c'est la cour de l'école maternelle René Pion, à Triel-sur-Seine, qui a été retenue. Celle-ci fut la première à être végétalisée dans la commune, il y a bientôt 3 ans de cela. Le centre-bourg de Dammartin-en-Serve et le parc Princesse du Vésinet ont également été sélectionnés. Ils recevront une visite du jury avant, peut-être, de faire partie des lauréats. Ces derniers seront annoncés le 11 décembre prochain à Paris. ■

■ EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

La nouvelle maison municipale des jeunes ouvre ses portes

Baptisé L'Envol, cet équipement de près de 400 m² a été aménagé sur-mesure pour les Chantelouvaies et Chantelouvaies de 11 à 17 ans, pour leur permettre à la fois de passer du bon temps ensemble, mais aussi de favoriser les initiatives citoyennes et la responsabilisation des jeunes.

Après Le Spot à Aubergenville, voilà L'Envol à Chanteloup-les-Vignes ! La municipalité a levé le

voile, en cette période estivale, sur son nouveau lieu dédié à la jeunesse : une structure de 400 m²,

faite d'espaces de détente, de terrains de sport ou encore de salles de jeux et même d'activités pour mener à bien des projets artistiques ou des ateliers manuels.

Un « lieu convivial qui favorise les rencontres »

Journées sportives et culturelles, soirées thématiques, sorties, séjours de vacances... La structure se veut à la fois « lieu convivial qui favorise les rencontres », comme le souligne dans le magazine municipal l'adjointe à la jeunesse Fina Bathily, mais aussi « l'autonomie et la responsabilisation des jeunes ». « Notre but est d'accompagner l'ouverture et l'épanouissement de nos adolescents en favorisant les initiatives citoyennes, culturelles, sportives ou artistiques, ajoute-t-elle. Une ambition qui s'appuie sur un projet éducatif solide et une programmation attractive ». L'Envol est ouvert les mercredis et samedis après-midi en période scolaire, tous les jours de 9h à 18h pendant les vacances. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

L'association « SOS Matous » plaide pour la stérilisation obligatoire des chats

En réponse au nombre exponentiel d'abandons de félins, l'association chantelouvaie interpelle le gouvernement pour rendre obligatoire la stérilisation des chats.

Voilà plus de 3 ans que les bénévoles de « SOS Matous » interviennent au sein de la commune de Chanteloup-les-Vignes afin de prendre en charge les chats errants. « Ils sont identifiés, vaccinés, stérilisés, soignés, relâchés et nourris chaque jour sur 7 points de nourrissage », ajoute l'association. Celle-ci déplore un phénomène grandissant : de plus en plus de chats sont signalés errants, dans les rues ou les jardins, mais sont bel et bien sociables.

« Malheureusement non identifiés, non castrés ou stérilisés, ils contribuent à la prolifération féline, s'inquiète l'association. La loi qui oblige les propriétaires de chats à les identifier, n'est pas ou peu respectée, l'amende de 750 euros pour défaut d'identification, pas appliquée : c'est

l'impunité qui prime ». À l'aube des départs en vacances, « SOS Matous » s'inquiète des millions d'abandons à venir et insiste qu'il devient « urgent que le Gouvernement rende obligatoire la stérilisation des chats », comme cela est déjà le cas dans nos pays voisins qui sont l'Espagne et la Belgique. ■



Depuis le début de l'année, l'association a déjà pris en charge 50 chats, dont 25 chatons, avec une majorité de chats sociables.



Pour s'inscrire, il suffit de remplir le dossier disponible sur le site de la Mairie (chanteloup-les-vignes.fr).

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les bénévoles de Saint-Quentin-en-Yvelines se préparent pour les JO

L'Agglomération a recruté plus de 500 bénévoles qui seront chargés d'accueillir et orienter les spectateurs des gares aux sites de compétitions des JO, et d'être présents sur la fan zone.

■ ALEXIS CIMOLINO (LA GAZETTE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES)

« Le compte à rebours final a commencé. » Ces propos de Didier Larive illustrent bien la situation pour les bénévoles des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 à SQY. Cet homme de 65 ans, habitant de Chevreuse, fait partie des quelques 500 bénévoles recrutés par l'Agglomération (et non par Paris 2024, dont le processus de sélection des volontaires est différent) qui peaufinent actuellement leur préparation pour mener à bien leurs missions, qui consisteront notamment en l'accueil et l'orienta-

tion des spectateurs depuis les gares jusqu'aux sites de compétitions, et une présence sur la fan zone de l'Île de loisirs pour renseigner le public et encadrer certaines animations. La Gazette les a rencontrés durant une de ces sessions de formation, consacrée aux gestes de 1^{er} secours, le 3 juillet, au centre des bénévoles de SQY, situé à Trappes, à côté de la salle du conseil communautaire.

« Je me suis dit qu'en tant que retraité, c'était bien de donner un peu de son

temps pour des actions de bénévolat. Ça ne fait pas longtemps que je fais des actions de bénévolat, j'ai essayé dans plusieurs domaines, et c'est plutôt le domaine sportif qui m'a attiré, confie Didier Larive. Et puis, les JO, c'est une opération unique. » Amateur de certains événements sportifs comme « la Route du Rhum, le Tour de France, mais pas Roland-Garros, pas le foot, je ne suis pas rugby non plus », il a déjà une expérience en matière de bénévolat dans le sport, à Rambouillet à l'occasion de la course cycliste Paris-Brest-Paris.

Lors des JO, il sera mobilisé d'abord le 27 juillet sur la fan zone, puis le lendemain aux abords de la colline d'Élancourt (où auront lieu les épreuves de VTT). Il poursuivra jusqu'au 10 août, soit l'avant-dernier jour de ces olympiades, ses missions de bénévole, alternant fan zone et colline donc, mais aussi Golf ou encore Vélodrome national.

Pascale Escos, 62 ans, commencera elle à la gare de SQY le 28 juillet. Elle devrait ensuite surtout se trouver autour du Golf, et « un peu le Vélodrome notamment pour les [Jeux] paralympiques », indique-t-elle. En plus d'être

mobilisée durant huit jours pendant les JO (le minimum requis), elle a en effet choisi également une journée lors des Jeux paralympiques, le 29 août. « Je suis retraitée depuis pas très longtemps, et je me suis dit que comme j'avais du temps, je pouvais m'engager dans un événement [...] qui est quand même important, explique cette Ignymontaine. J'ai déjà des expériences de bénévolat en Bretagne notamment sur le festival Interceltique, ça me plaisait beaucoup, par rapport à la convivialité et à l'esprit du bénévolat. »

Ourdia Medjellel semble elle être davantage passionnée par le sport. Et pour cause, cette Arcisienne de 50 ans a pratiqué le basket à haut niveau pendant 12 ans, ainsi que l'athlétisme. Alors, prendre part aux JO d'une manière ou d'une autre semblait comme une évidence pour elle. « J'ai toujours aimé le sport, déclare cette salariée dans l'informatique. Et là, c'est les JO, ça arrive tous les 4 ans, mais en France, ça fait 100 ans. Le fait de participer, vivre les Jeux en interne, ça nous donne un certain plaisir, c'est comme si on contribuait à la réussite de ces Jeux et [...] dans un événement planétaire comme celui-là, ça nous fait chaud au cœur de participer et mettre une valeur ajoutée. » Neuf dates lui ont été affectées entre le 28 juillet (sur la fan zone) et le 9 août.

Durant leur formation, les bénévoles ont pu réaliser des gestes de 1^{er} secours sur des mannequins et bénéficier d'explications à ce sujet par Patrice Picard, 34 ans à son actif chez les pompiers, formateur durant 25 ans à la Croix-Rouge. Des formations en anglais ou encore en langue des signes étaient aussi prévues. Sans oublier une journée test à la gare de SQY le 1^{er} juillet dernier, avec des mises en situation.

Du côté de l'Agglomération, on met notamment en avant la diversité des profils des bénévoles. « On a tout, des plus âgés, des moins âgés », souligne SQY, évoquant aussi une bonne répartition entre hommes et femmes. Le 3 juillet, une cinquantaine de bénévoles étaient encore recherchés de manière à atteindre les 550. Plus de 1100 personnes étaient initialement inscrites auprès de l'Agglomération mais les désistements et les nouveaux besoins ont amené à rouvrir un processus de recrutement. Les bénévoles de SQY tourneront autour des différents sites du territoire saint-quentinois (en plus de la gare et la fan zone). Ils bénéficieront d'un lieu de vie à la gare et au Bénévoles center. Pour postuler aux dernières places restantes, rendez-vous sur sqyjetlesjeux.fr. ■



La Gazette a rencontré certains bénévoles à l'occasion d'une session de formation consacrée aux gestes de 1^{er} secours.

LAGAZETTE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

YVELINES

La sécurité, sujet capital des JO 2024

Le 11 juillet, le préfet des Yvelines Frédéric Rose a dévoilé les grandes thématiques de son plan pour les Jeux Olympiques. La sécurité des sites et des villes concernées par l'événement sportif reste la priorité même s'il désire perturber le moins possible la vie courante des habitants.

■ AURELIEN BAYARD

À moins de quinze jours du début des Jeux Olympiques, Frédéric Rose voit la pression monter. « C'est la concrétisation de quatre ans de travail et d'une grande aventure humaine » souffle le préfet des Yvelines. S'il rappelle les thématiques majeures sur lesquelles la Préfecture doit agir – comme les transports ou le stationnement – la protection et la sécurité restent les maître-mot. « Il est important de rappeler que les Yvelines sont une terre touchée par le terrorisme et que l'ambiance actuelle est bien loin du vivre ensemble » regrette-t-il.

Pour cela policiers et gendarmes ont été mobilisés. Ils ont quasiment tous – entre 90 et 100 % des effectifs –

décalé leurs congés d'été afin d'être présents sur le terrain : « Habituellement durant cette période, il n'y a plus que 40 % des forces de l'ordre. » De plus, ils seront assistés des unités de CRS, de militaires ainsi que d'autres brigades nationales afin de protéger les cinq sites olympiques yvelinois. Frédéric Rose a tenu à garder leur nombre secret. Toutefois, malgré un panorama fait de képis et de bleu marine, la vie continue et une partie des fonctionnaires de police sera toujours présente pour veiller sur les habitations.

Le préfet des Yvelines s'est également attardé sur le pass Jeux, fruit de nombreuses incompréhensions.

« Nous en avons délivrés 7 500 sur les 9 000 demandes, la plupart de ceux refusés était pour la simple et bonne raison qu'ils n'étaient pas nécessaires » explique-t-il. Pour rappel, le pass Jeux est indispensable pour les personnes venant via un véhicule motorisé dans une adresse située dans un périmètre rouge autour des sites olympiques et paralympiques. Toutefois, la Préfecture rappelle son crédo : mieux vaut utiliser les transports en commun que sa voiture. En revanche, si tel devrait être le cas, elle conseille d'aller sur le site <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/>, où une rubrique est spécialement disponible pour les Yvelines.

En revanche, pour les périmètres bleus, il faudra seulement se munir d'un justificatif. Toujours pour ces zones, ceux se déplaçant à pied, à vélo ou en trottinette n'en ont pas besoin. Idem pour le relai de la Flamme du 23 juillet, pour les épreuves de cyclisme sur route et des marathons olympiques.

Par ailleurs, l'ex-conseiller sécurité du Président a réaffirmé sa volonté de montrer la plus belle vitrine de



Le préfet des Yvelines Frédéric Rose (à gauche) rappelle que de nombreuses informations pour la circulation et le déroulement des JO sur le territoire sont disponibles sur le site de la Préfecture.

la France aux touristes. C'est pour cela que la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) des Yvelines a inspecté de nombreux restaurateurs situés aux abords des sites olympiques – et qui vont donc voir défiler des dizaines de milliers de clients durant un mois – afin d'être certain qu'ils respectent bien les règles élémentaires

d'hygiène dans leur cuisine ou dans leur réfrigérateur.

Enfin, une nouvelle salve d'informations arrivera pour les Jeux Paralympiques prochainement, la Préfecture préférant se focaliser sur l'événement le plus proche dans le but de ne pas saturer le cerveau des Yvelinoises et des Yvelinois. ■

LAGAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX

Au sein de l'IME, un terrain multisport adapté et inclusif

Attendu depuis plusieurs années, le terrain multisport de l'institut médicoéducatif Alfred Binet a été inauguré le 28 juin. Il servira aussi bien pour les jeunes de l'établissement que pour des activités d'inclusion inversée.

■ AURELIEN BAYARD

Gauthier, Léandro et Magnus, trois jeunes de l'institut médicoéducatif (IME) Alfred Binet des Mureaux, avaient un rêve : disposer d'un véritable terrain de sport permettant de multiples pratiques. « Il avait plus de 50 ans, plus aucune piste de vélo, et devenait impraticable lorsqu'il pleuvait » se rappelle Yann Scotte, président d'Handi Val de Seine. Michel Cadot, président de l'Agence nationale du sport (ANS), lui souffle alors l'idée que des subventions sont disponibles dans le cadre du financement « 5 000 terrains pour les JO 2024 ».

Nathalie Gras, du CCAS des Mureaux et Louis-Philippe Menant, coordinateur du comité départemental des Yvelines de sport adapté (CDSA 78) montent alors le dossier et le rêve des trois garçons est enfin devenu réalité le 28 juin. Pour cela, il aura fallu déboursier près de 124 000 euros,

dont 80 000 provenant de l'ANS, le reste à la charge d'Handi Val de Seine.

Les nouvelles installations sont adaptées aux sports de ballon – comme le football, le handball et le basket – et le revêtement rend possible l'utilisation des tricycles. « Le sport est extrêmement important pour eux car c'est un endroit où nos jeunes peuvent se sociabiliser, » explique la directrice de l'IME Murielle Garnier. « Tous les ans un cross regroupant tous les établis-

sements pour handicapés des Yvelines se déroule à la base de loisirs de Verneuil » ajoute Yann Scotte.

Par ailleurs, la gérante de l'établissement a déjà signé plusieurs conventions avec le CCAS des Mureaux et deux associations locales pour qu'ils puissent utiliser ce terrain : « Pour nous c'est important car cela permet de démystifier le handicap, la maladie mentale et l'autisme. » La modernisation du terrain multisport adapté n'est qu'une étape pour l'IME Alfred Binet. Yann Scotte aimerait une rénovation complète de l'édifice. « C'est notre premier établissement et il a déjà 50 ans. Certains bâtiments sont des passoires thermiques donc nous sommes en train de chercher des financeurs » explique-t-il. Le chiffre est estimé à une quinzaine de millions d'euros. ■



Dès son inauguration, le terrain multisport adapté de l'IME Alfred Binet a vu les jeunes organiser une partie de football.

■ EN BREF

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Chaque dimanche, des croisières à la découverte de la Seine et de l'Oise

L'Office de tourisme intercommunal Terres de Seine propose, depuis dimanche et jusqu'au 15 septembre, des croisières autour de trois thématiques liées au territoire.



La croisière « Batellerie et éclusage » vous permet d'embarquer sur le Tivano, célèbre vedette qui conduit chaque année la procession fluviale du Pardon de la batellerie.

Cet été, à Conflans-Sainte-Honorine, les balades dominicales se font sur l'eau ! L'Office de tourisme intercommunal Terres de Seine vous invite à naviguer sur la Seine et l'Oise, pour changer de point de vue sur le territoire au fil de l'eau et des commentaires de guides.

Trois thématiques sont proposées : la première, « Sur l'Oise sauvage », permet de longer les rives vertes et leur biodiversité. « La croisière des peintres », elle, propose d'admirer les paysages qui ont inspiré bon nombre

d'artistes du XIX^{ème} siècle, lors d'une balade ponctuée de reproduction de tableaux et d'anecdotes liées aux peintres. Quant à la croisière « Batellerie et éclusage », elle vous permet d'embarquer sur le Tivano, célèbre vedette qui conduit chaque année la procession fluviale du Pardon de la batellerie. Une guide conférencière vous contera alors le récit de la cité des bateliers. Les croisières naviguent chaque dimanche de 15 h 30 à 17 h. Pour réserver votre billet, au tarif de 17 euros, cela se passe sur www.terres-de-seine.fr. ■

ILLUSTRATION/LAGAZETTE YVELINES

LAGAZETTE YVELINES

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

La Halle Sulzer perd son toit

Les travaux de la Halle Sulzer suivent leur cours à Mantes-la-Ville, si bien que seule sa structure métallique tient encore debout. Le chantier devrait durer jusqu'à la fin de l'année 2026.



La nouvelle Halle Sulzer s'apprête à devenir un véritable lieu de vie et de passage dans le quartier.

VILLE DE MANTES-LA-VILLE

C'est un lieu chargé d'histoire qui est en train de changer de visage à Mantes-la-Ville. Lancés en février dernier, les travaux de la Halle Sulzer se poursuivent, et leurs progrès sont d'ores et déjà visibles : seule reste la structure métallique de l'édifice, qui était notamment dédié à l'assemblage de moteurs de bateaux lors de sa construction en 1958.

Ce véritable fleuron du patrimoine industriel du territoire s'apprête à devenir un lieu hybride, avec d'un côté le nouvel IUT du Mantois, et de l'autre un équipement culturel. La nouvelle Halle Sulzer s'apprête à devenir un véritable lieu de passage dans le quartier, avec des traversées urbaines et paysagères et en son centre, un tiers-lieu doté d'espaces de restauration. Sa livraison est prévue pour la fin de l'année 2026. ■

MANTES-LA-VILLE

Le nouveau gymnase Aimé Bergeal se dévoile

La Mairie a dévoilé dans le dernier numéro du magazine municipal les plans du nouveau gymnase Aimé Bergeal. Ils proviennent du cabinet d'architecture Atelier concept qui a donc remporté la mise face à 88 autres candidats.

Depuis l'incendie du 21 mai 2021, Mantes-la-Ville est orphelin du gymnase Aimé Bergeal. Si à l'époque Pierre Bédier, le président du Département, avait promis une reconstruction pour 2024, il n'en est toujours rien. Cependant, ce n'est pas pour autant que la reconstruction de l'édifice sportif ne suit pas son cours.

Lors du conseil municipal du 11 juin, la Ville a officialisé le vainqueur du concours d'architecture mis en place au début de l'année. Il s'agit d'Atelier Concept, cabinet d'architecture basé dans l'Essonne, qui l'a emporté devant 88 autres candidats. La Mairie a décidé de communiquer dessus lors du dernier magazine municipal. Le projet

est articulé autour d'un patio central faisant office de « poumon vert » et qui permettra d'organiser la circulation des usagers. Le cabinet d'architecture précise également qu'un gros travail de transparence a été fait pour que la lumière pénètre parfaitement le bâtiment. ■



Le gymnase s'articulera autour d'un patio central pensé comme « un poumon vert » pour faciliter le passage des utilisateurs.

ATELIER CONCEPT

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

ELANCOURT Les agresseurs se trompent de porte et finissent au commissariat

Pour récupérer l'argent qu'une de leurs connaissances leur devait, trois Élancourtois sont partis le 4 juin en pleine nuit. En cherchant le bon appartement, ils se sont trompés et ont sonné chez une voisine. Qui finira par appeler la Police en entendant que la situation dégénère.



En s'étant trompés, ils ont précipité leur arrestation. Jugés au Tribunal, ils se retrouvent finalement condamnés à 12 mois d'emprisonnement dont 6 avec sursis.

Une arrestation peut tenir à peu de choses. Le 4 juin, trois jeunes hommes habitant d'Élancourt, entre 20 et 23 ans, en ont assez d'attendre le remboursement d'une dette (700 euros) de leurs connaissances et décident de partir en mission. En pleine nuit, à 4h du matin, ils débarquent rue de Bruxelles armés d'une gazeuse. Ils leur manquent juste un détail : l'adresse de ladite connaissance. Les trois Élancourtois cherchent et toquent à plusieurs portes. Ils pensent même avoir trouvé la bonne lorsque l'une d'entre elles s'ouvre. Sauf que c'est une voisine.

L'un des hommes lui ordonne alors de rentrer chez elle et de ne pas s'occuper de ce qu'il va se passer. Ils finissent par appeler leur « ami » et tout ce petit monde commence à discuter au niveau de l'entrée. Sauf que cela dégénère. Le propriétaire de l'appartement aurait sorti une paire de ciseaux pour les faire partir et un coup de gazeuse part. Il se retrouve à terre et finalement balance

qu'ils peuvent tout prendre pour se rembourser. Ils mettent alors dans leur sac des cartes Pokémon – dont ils ignorent véritablement la valeur – ainsi que plusieurs cartouches de cigarettes de contrebandes. Sauf qu'en faisant du boucan, la voisine ne s'est pas rendormie. Elle décide donc d'appeler la Police qui interviendra quelques minutes plus tard.

Durant leur procès au Tribunal de Versailles le 11 juillet, tous re-

grettent leurs actes : « On aurait dû continuer à discuter, pour ne pas que la situation parte en vrille ». La procureure de la République requiert alors 16 mois d'emprisonnement, dont 8 avec sursis.

Finalement le juge les condamne à la même peine : 12 mois d'emprisonnement dont 6 avec sursis. Par ailleurs, ils devront conjointement indemniser la victime que l'un d'eux a blessée en tirant avec la gazeuse à hauteur de 1 000 euros. ■

MANTES-LA-JOLIE Élu de l'opposition, Michaël Bordg aurait été agressé durant les élections législatives

Le conseiller municipal d'opposition Michaël Bordg aurait été agressé durant le second tour des élections législatives 2024 alors qu'il était assesseur dans un bureau de vote. Il a déposé plainte.



Alors qu'il fumait une cigarette à l'entrée du bureau de vote où il était assesseur, l'élu se serait fait agresser par deux hommes encagoulés et portant des lunettes de soleil.

Mais pourquoi ont-ils fait cela ? Le 7 juillet, Michaël Bordg aurait été victime d'une agression alors qu'il était assesseur dans l'un des nombreux bureaux de vote de Mantes-la-Jolie. Vers 18h30, le conseiller municipal d'opposition de la Ville était en train de fumer une cigarette à l'entrée lorsque deux individus encagoulés et portant des lunettes de soleil seraient arrivés devant lui. « Ils ont tenté de m'enlever, je me suis débattu, j'ai hurlé et des gens sont sortis. Mes deux agresseurs ont pris la fuite immédiatement. Ils ont eu le temps de me porter des coups » a-t-il confié dans sa plainte.

Par ailleurs, la police est intervenue sur place et finalement tout est rentré dans l'ordre. Ce ne serait pas la première fois que Michaël Bordg subit une agression. Fin mai, il a accusé un adjoint du maire de l'avoir giflé lors de la tenue du village des sports Olympiques dans la cité mantaise. ■

LIMAY Deux participants à un go fast condamnés

Le 25 août 2023, les policiers de Lille ont intercepté une voiture contenant près de 100 kg de résine de cannabis qui venaient de Limay. Après enquête, les forces de l'Ordre ont pu retrouver deux complices, l'un habitant à Rosny, l'autre à Buchelay.

Le go fast a tourné court le 25 août 2023. Alors que la berline remplie de 100 kg de résine de cannabis s'était élancée de Limay aux alentours de 20h, elle a dû se stopper à Lille grâce à l'intervention de la police locale. Son conducteur refuse de donner le nom de son commanditaire ainsi que ses complices mais les forces de l'Ordre vont effectuer tout un tas de relevés permettant d'en retrouver deux : un Buchelois de 30 ans et un Rosnéen de 34 ans. Le premier suite à l'analyse du téléphone portable et de l'application Snapchat, tandis que le second a laissé des traces ADN sur les anses du sac contenant la drogue.

Comme prétexte, ils avancent tous les deux une dette contractée auparavant qu'ils devaient donc effacer. Le Rosnéen, lorsqu'il officiait en

tant que nourrice, mais son arrestation a fait perdre à son fournisseur 15 000 euros de marchandise. D'ailleurs, il était en train de purger la fin de la peine avec un bracelet électronique lorsque l'homme de 30 ans s'est présenté au commissariat de Mantes-la-Jolie le 9 juillet. Quant au Rosnéen, il précise juste qu'on « lui a donné les clés d'une voiture dans laquelle il fallait transvaser des sacs ». Chacun des deux prévenus refusant de donner le nom du trafiquant de drogue sous peine de représailles.

Voyant que les deux sont en train d'organiser leur vie loin du trafic de drogue, le juge prononce 18 mois de prison dont 8 avec sursis sans incarcération, ce qui signifie que la peine pourra être purgée avec un bracelet électronique. ■



Comme prétexte, ils avancent tous les deux une dette contractée auparavant qu'ils devaient donc effacer.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Grâce à la vidéosurveillance, deux braqueurs d'un restaurant sont arrêtés

Le 4 juillet, deux SDF de 18 et 20 ans ont forcé la porte d'un restaurant de Saint-Germain-en-Laye. Mais grâce à l'appui d'un opérateur du centre de surveillance, ils ont pu être interpellés par la police.

Dans la nuit du 4 juillet, un opérateur du centre de surveillance de St-Germain-en-Laye a repéré deux individus en train de forcer la porte d'un restaurant. Il prévient alors le chef de poste et donne même un signalement précis permettant leur rapide interpellation. Il s'agit de deux sans domicile fixe de 18 et 20 ans. Après vérifications, les forces de l'Ordre découvrent que le tiroir caisse a été vidé.

Ils fouillent donc les deux SDF et retrouvent ainsi l'argent mais aussi un ordinateur portable ainsi qu'une

carte bancaire qui provient de l'établissement visité. L'exploitation de la vidéoprotection de la ville révélait également que les deux loustics ont tenté à trois reprises de forcer d'autres commerces de la commune. Malgré ces éléments matériels irrefutables, les deux mis en cause nient farouchement les faits.

Lors de leur comparution immédiate au tribunal de Versailles, ils ont été condamnés à douze mois d'emprisonnement avec mandat de dépôt et interdiction définitive de séjour en France. ■

NOS VALEURS



PROXIMITÉ

SEPUR valorise une relation étroite avec ses clients. Nous nous engageons à être réactif et accessible pour répondre rapidement aux besoins et attentes de nos clients. Cette proximité se traduit également par un ancrage local fort, ce qui permet une meilleure connaissance des territoires desservis.

ESPRIT D'ÉQUIPE

L'esprit d'équipe chez SEPUR se manifeste par une culture de la collaboration et de l'entraide. Nos collaborateurs sont encouragés à travailler ensemble, partager leurs connaissances et s'entraider pour atteindre des objectifs communs.



EXPERTISE

Dans un secteur en constante évolution, il est primordial d'anticiper les évolutions du marché, de la réglementation et des équipements pour mieux innover et accompagner la transformation des territoires.



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

JEUX OLYMPIQUES

Ces délégations qui ont choisi les Yvelines pour s'entraîner pendant les JO

Que ce soit à Mantes-la-Jolie, Poissy ou Saint-Germain-en-Laye, de nombreux athlètes olympiques passeront une partie de leur été dans le département pour se préparer à leurs épreuves. Tour d'horizon.



Certaines villes ont même déjà commencé à accueillir des athlètes, comme Mantes-la-Jolie et son stade nautique Didier Simond.

Outre les dix épreuves qui vont se dérouler sur le territoire des Yvelines, c'est le département tout entier qui va vivre au rythme des Jeux Olympiques cet été. Plusieurs communes ont en effet été choisies pour accueillir les délégations olympiques de différentes disciplines, via le label Centre de préparation des Jeux (CPJ) qui a été attribué à 32 d'entre elles dans le département.

Certaines villes ont même déjà commencé à accueillir des athlètes. C'est notamment le cas de Mantes-la-Jolie et de son stade nautique Didier Simond. Celui-ci sert en effet de camp de base pour les rameurs de la Serbie et de l'Algérie, qui se préparent pour les épreuves d'aviron.

Du côté de Poissy, c'est le club de triathlon local qui brille à l'international. C'est donc sans surprise que les triathlètes de Nouvelle-Zélande, des Bermudes, de la Suisse et de la Norvège s'apprêtent

à préparer leurs compétitions au stade Léo-Lagrange et à la piscine des Migneaux. Un combattant de taekwondo du Venezuela est également attendu au complexe sportif Marcel-Cerdan, tandis que la Plaine des sports de Buchelay accueillera les judokas sénégalais.

La ville de Croissy-sur-Seine, elle, a été plébiscitée par les sélections olympiques de football : les équipes du Mali, de l'Espagne, du Paraguay,

de l'Ouzbékistan, de la République Dominicaine, du Japon ou encore du Brésil tâteront le cuir sur les pelouses croissillonnes. À Saint-Germain-en-Laye, par contre, ce sont les Anglais qui débarquent. Plusieurs centaines d'athlètes de différentes disciplines vont investir le stade Fernand-Lefèbre, et le bassin du Dôme. De son côté, le club hippique de Versailles sera le camp de base des cavaliers de Suède et de Norvège. ■

FOOTBALL

13 jeunes Mantevillois en bronze lors d'un tournoi en Italie

Du 30 juin au 5 juillet dernier, 13 jeunes issus de tous les quartiers de Mantes-la-Ville ont participé au tournoi de football *Italy World Games*.



Le tournoi était ouvert aux jeunes âgés de 12 à 18 ans.

Ils ont travaillé d'arrache-pied depuis le mois de janvier pour y participer. Les voilà qui reviennent avec une médaille.

13 jeunes Mantevillois issus de tous les quartiers de la ville ont participé au tournoi de football *Italy World Games*, entre le 30 juin et le 5 juillet, et ont fièrement représenté leur commune jusqu'au match pour la 3^{ème} place, remporté 2-0 face aux italiens de Sezze. Une belle performance après avoir bouclé la phase de poules en tête avec 7 points, devant Sezze, Pantanaccio et la R Latina Team.

Un trophée et un prix en plus

Pour couronner le tout, le gardien de but Souleymane a remporté le trophée de meilleur gardien de la compétition, tandis que l'équipe a également été honorée par le prix du fair-play. Une belle réussite qui laissera des souvenirs plein la tête aux jeunes participants. ■

BREAKDANCE

Des battles de hip-hop pour accompagner la Flamme olympique

Le mardi 23 juillet, à l'occasion du passage de la Flamme olympique dans les rues de Poissy, un contest de breaking sera proposé sur la place de la République, organisé par la Ville et l'association Tous en Seine.

Trois jours avant l'ouverture des Jeux de Paris 2024, la ville de Poissy participera à la grande fête de l'olympisme et sera l'une des étapes du passage de la mythique Flamme dans le département des Yvelines. Dans la cité Saint Louis, le relais de la Flamme s'élancera à 14h10 de la Villa Savoye, passera devant la Collégiale, le Vieux Pont pour rejoindre la place de la République à 14h55 où se tiendra un village olympique, sportif et culturel ouvert à tous. C'est au sein même de ce village que se dérou-

lera, parmi d'autres animations, le Poissy contest. Celui-ci permettra à qui le souhaite de faire parler ses talents en breaking : devant un jury, des battles de hip-hop seront organisés avec à gagner, 500 euros pour les plus de 18 ans, et une enceinte Bluetooth pour les moins de 18 ans. Les inscriptions se feront sur place de 12h30 à 14h, la présélection de 14h à 15h30, et enfin, les battles de 15h30 à 18h. L'événement est organisé par La Source, structure de la Mairie dédiée à la jeunesse, et par l'association Tous en Seine. ■



Les inscriptions se feront sur place de 12h30 à 14h, la présélection de 14h à 15h30, et enfin, les battles de 15h30 à 18h.

FOOTBALL

Un ancien du FC Mantois s'apprête à découvrir la Ligue 1

Après avoir participé à 7 rencontres de Ligue 2 et 12 de National 2 la saison dernière, Yassin Belkhdim a signé une prolongation de contrat de deux saisons avec le SCO d'Angers, qui remonte en Ligue 1 cette saison.



Après avoir fait ses gammes en équipe réserve puis avec les pros, le natif de Meulan-en-Yvelines a convaincu.

Au mois de juin 2022, Yassin Belkhdim paraphait son tout premier contrat professionnel au sein du SCO d'Angers, en provenance du FC Mantois. Après avoir fait ses gammes en équipe réserve puis avec les pros, le natif de Meulan-en-Yvelines a convaincu : le club a annoncé, le 12 juillet dernier, sa prolongation de contrat jusqu'en 2027. Après plusieurs entrées en

jeu la saison passée, il découvrira la Ligue 1 dès cette saison au sein de l'équipe dirigée par Alexandre Dujeux. Une belle récompense pour le milieu de terrain de 22 ans qui s'était fait remarquer dès son premier match en pro : lors du déplacement sur la pelouse d'Houilles, il avait été décisif sur le premier but angevin, en délivrant une passe décisive à Loïs Diony. ■



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



COLLECTIVITÉ HÔTE



PARIS 2024



PARIS 2024



VIBRONS AU CŒUR DES JEUX !

**DU 27 JUILLET
AU 11 AOÛT**

Afterwork

**2 écrans
géants**

Animations

#MadeInSQY

**Activités
sportives**

Musique

Concerts

**Rencontres
d'athlètes**

Célébration

Rejoignez-nous sur la

FAN ZONE

**Île de Loisirs
Saint-Quentin-en-Yvelines**



Plus d'infos sur
SQYETLESJEUX.FR

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

On s'y voit déjà : un petit transat déplié en une belle soirée d'été, avec le générique d'un film qui se lance sur un écran géant. Voilà ce qui attend les cinéphiles yvelinoises et yvelinois, dans le cadre de la 13^{ème} édition d'*Yvelines Ciné*. 24 communes accueilleront une programmation variée, du 23 au 31 août, qui satisfera aussi bien les amateurs de films d'actions que les adeptes de comédies familiales. Et le tout gratuitement.

Si l'on devait vous faire une petite sélection parmi les 24 séances prévues, on commencerait par la redécouverte d'un classique de Walt Disney : « *Le Livre de la Jungle* » sera projeté sur la terrasse du Château de Thoiry lors de la toute première soirée, le vendredi 23 août. Le lendemain, difficile de ne pas vous recommander l'escapade de Marty et du Doc Emmet Brown au Far West dans « *Retour vers le futur 3* », à l'Espace vert de Grandchamp.

Le lundi 26 août, c'est le choix du roi avec deux chefs-d'œuvre à voir en famille : que ce soit avec « *E.T.*

YVELINES Cet été, les nuits seront pleines de toiles

24 projections gratuites en plein air seront organisées dans 24 communes du département, du 23 au 31 août prochain, à l'occasion de la 13^{ème} édition des *Yvelines Ciné*.

■ MAXIME MOERLAND



Pour la toute première fois, *Yvelines Ciné* sera prolongé au-delà de la période estivale.

L'Extraterrestre » de Steven Spielberg au Parc de la mairie de Mézysur-Seine, ou « *Le Monde de Nemo* » du studio Pixar à l'Espace de verdure de Courgent, vous ne pouvez pas vous tromper (sauf si vous optez, ce soir là, pour « *Bohemian Rhapsody* » à Aulnay-sur-Mauldre).

Pour ceux préférant le cinéma français, c'est « *Le sens de la Fête* », comédie d'Éric Toledano et Olivier Nakache, qu'il ne faudra pas louper le mardi 27 août au Château de Neuville. Les amateurs de sensations fortes, eux, préféreront se tourner vers Tom Cruise et « *Top Gun Maverick* », le

jeudi 29 août à l'Espace vert de Maulette. Et pour finir en beauté, le Parc des 3 grilles de Louveciennes diffusera « *Bienvenue chez les Ch'tis* » le samedi 31 août.

Vous en voulez encore ? Pour la toute première fois, *Yvelines Ciné* sera prolongé au-delà de la période estivale avec une deuxième saison à la Toussaint du 18 octobre au 2 novembre, ainsi qu'une troisième les 6, 7 et 14 décembre. Deux autres soirées sont mêmes prévues au mois de février. Pour découvrir le programme dans son intégralité, cela se passe sur yvelines-infos.fr. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY L'histoire de la navigation fluviale retracée au Parc du peuple de l'herbe

Installés le long des berges sur 2,8 kilomètres, ces panneaux intitulés « *La Seine au fil du temps* », retracent l'histoire du fleuve au sein du parc. Un retour en arrière bienvenu sur une histoire pourtant peu connue.

Se balader dans un bel écrin de verdure tout en étoffant sa culture, c'est possible au parc départemental du

Peuple de l'herbe. Huit panneaux pédagogiques d'information ont été installés le long les berges de la Seine,

afin de retracer la riche histoire de la navigation fluviale sur la Seine.

Très longtemps considérée comme le moyen de transport majeur de bois, de blé et de charbon, la Seine a petit à petit perdu en importance avec le développement des routes et des chemins de fer. Ce n'est que bien plus tard qu'elle reprendra son activité commerciale : aujourd'hui, 7 millions de tonnes de marchandises passent par le fleuve francilien chaque année.

Pour attirer les visiteurs en cette période estivale, le Département des Yvelines propose également sur ce site un large panel d'activités en lien avec la protection de la biodiversité. Il y multiplie les activités de sensibilisation accessibles à tous, que ce soient des sorties nature, des expositions temporaires ou des œuvres éphémères. ■



Pour attirer les visiteurs en cette période estivale, le Département des Yvelines propose également sur ce site un large panel d'activités en lien avec la protection de la biodiversité.

LES MUREAUX Un escape game sauce « *Retour vers le futur* »

Du 16 au 19 juillet, l'Espace des habitants proposera une expérience immersive en partenariat avec le Château de Versailles et la Ville des Mureaux.

Vous venez de gagner un ticket pour tester la nouvelle attraction du château de Versailles : une machine gigantesque portant le nom « *Versailles intemporel* » et qui permet, pour la première fois au monde, de visiter la galerie des glaces du vivant de Louis XIV...

Vous prenez place dans le couloir temporel, la télécommande de contrôle au creux de la main, quand, tout à coup, la machine s'emballa, fume, une alarme stridente retentit et vous vous retrouvez dans un lieu inconnu, à une date indéterminée. Vous avez alors

1 heure pour re-paramétrer la machine, sous peine de rester bloqué dans le temps : voilà le pitch du nouvel escape game accessible cette semaine à l'Espace des habitants, de ce mardi 16 au vendredi 19 juillet.

Proposée dans le cadre du partenariat culturel entre la ville des Mureaux et le Château de Versailles, cette animation est accessible aux groupes de 3 à 10 joueurs. Pour réserver, cela se passe par téléphone au 01 30 91 27 05, ou par mail à l'adresse dce.sac.responsable@ville-lesmureaux.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE Avec « *Croquez Mantes* », faites parler votre talent d'artiste

C'est une après-midi à la fois contemplative et artistique qui vous attend à Mantes-la-Jolie, le samedi 27 juillet prochain. Avec « *Croquez Mantes* », le musée de l'Hôtel Dieu vous propose, de 14h à 16h30, une déambulation en Bords de Seine et aux abords de la collégiale, avant de vous laisser réaliser un croquis à partir des lieux qui ont marqué le patrimoine mantais. De quoi laisser

le champ libre au dessinateur qui sommeille en vous !

La participation à l'atelier est fixée à 10,40 euros en plein tarif, et 5,20 euros en tarif réduit et enfant. Pour réserver ou obtenir plus d'informations, contactez le musée de l'Hôtel Dieu au 01 37 78 86 60, ou à l'adresse reservation.patour@manteslajolie.fr. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY Un pique-nique électronique au Château Éphémère

Le 20 juillet marquera la fin de l'événement « *L'été au Château* » à Carrières-sous-Poissy. Et en guise d'ultime événement de la saison, le Château Éphémère propose une journée les pieds dans l'herbe, au son de nombreux DJs présents pour l'occasion : le « *Pique nique électronique* » et ses food-trucks et bars proposera des sets électro de 14h30 à 22h, ainsi que des ateliers pour ceux qui

aiment mettre la main à la pâte, que ce soit pour créer du contenu mapping vidéo (qui sera, plus tard dans la soirée, projeté sur la façade du château) ou des switch en lego. Une rencontre sera également organisée avec les artistes en résidence. L'événement est gratuit sur inscription, qui peut se faire par téléphone au 01 39 79 29 93, ou par mail à l'adresse bonjour@chateuephemere.org. ■

MEZIERES-SUR-SEINE Observez les astres grâce au véhicule du Parc aux étoiles

Cet été, Léonard, le véhicule d'animation du Parc Aux Étoiles, s'installe à Mézières-sur-Seine le 23 juillet pour une soirée d'observation sous les étoiles. Au programme, une simulation du ciel nocturne, une présentation des astres que vous pourrez observer avec le logiciel Stellarium, ou encore une dé-

couverte des constellations. Vous pourrez également vous initier à l'utilisation des télescopes. En cas d'intempéries, la soirée sera remplacée par des séances de planétarium et des ateliers scientifiques dans la salle Arc-en-Ciel. Pour vous inscrire, cela se passe via le lien <https://forms.gle/9J4tf2YRmqB7i1gJ6>. ■

REPORTAGE

Sneakers Yvelines Event : quand la culture hip-hop et la mode s'unissent

LFM a suivi le déroulement complet du Sneakers Yvelines Event qui se déroulait le week-end du 6 juillet au centre commercial Mon Beau Buchelay. Organisateurs, exposants, visiteurs, tous se sont confiés au micro d'LFM.



Comme l'édition précédente, le Sneakers Yvelines Event a connu une magnifique ambiance tout au long de la journée.

DMX, Busta Rhymes, 50 Cent, JAY-Z... C'est ce genre de musique, ce genre d'ambiance, ce genre de vibe qui vous a peut-être fait danser à l'événement du Sneakers Yvelines Event, organisé par Nans Hamon, créateur des magasins Cashville et animateur de l'émission *Cashville Party Time* sur LFM. Pour Nans, « la culture hip-hop est importante pour la promotion de la culture et continuer à faire avancer le mouvement ». Depuis longtemps, Nans « essaye de donner de la force à tout ce qui

tourne autour de la culture, la sneakers, le textile, le tatouage et les bijoux ». « La culture, la culture, la culture » s'exclame Nans. Avec les nombreux stands mis en place (tattoo, grills, bijoux, food), il comptait bien laisser un souvenir unique aux visiteurs.

LFM a choisi de vous parler de ses deux coups de cœur. Deux propositions uniques.

Un stand de designer de souvenirs était sur place avec Stella (desi-

gneuse.de.souvenirs), illustratrice graphiste, qui présentait son art au public : « Je fais beaucoup d'illustrations sur les sneakers, j'ai également des illustrations d'inspiration afro-hiphop ». Loïc, connu sous le nom du Kafir de la Brigade, était aussi présent. Il y exposait sa marque IBHEJI, avec des produits comme des « écharpes, bonnets réversibles et chaussettes d'inspiration africaine ».

Une pluralité d'arts et de musiques a donc été proposée, une proposition saluée par de nombreux fans de la culture urbaine. « La musique est superbe, et en termes de sneakers c'est incroyable, avec des prix vraiment décents » nous confie Evan, âgé de 17 ans. Comme l'édition précédente, le Sneakers Yvelines Event a connu une magnifique ambiance tout au long de la journée. Bravo à Nans et à son équipe pour ce bel événement. Hâte de découvrir la prochaine édition du Sneakers Yvelines Event. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur LFM 95.5 et sur lfm-radio.com.

LFM RADIO SUMMER CHALLENGE

Un été musical à Moisson

Il fait beau, il fait chaud et surtout, c'est les vacances, et si vous venez profiter de tout ça avec vos enfants !

Du 8 au 19 juillet, retrouvez LFM Radio à la base de loisirs de Moisson à l'occasion du Summer Challenge. Pendant deux semaines, la radio est présente sur la base de loisirs pour vous faire découvrir le monde de la radio à travers plusieurs activités. Des quiz de culture générale aux énigmes en passant par des petites interviews ou encore un « complète les paroles » des artistes les plus entendus sur la radio, venez et tentez de remporter votre visite de nos studios situés à Mantes-la-Jolie, la rencontre d'un ou plusieurs artistes ou encore la réalisation de votre propre émission de radio.

Mercredi, nous avons accueilli sur notre stand une colonie venue tout droit de Vanves, de 13 à 17 ans, ils ont tout donné pour essayer de faire gagner leurs équipes, les rouges ou les jaunes... Et spoiler alert, ce sont clairement les jaunes qui ont gagné la compétition, et avec pas mal de points d'avance en plus (15 - 10). Pour les plus jeunes qui sont passés nous voir, nous avons

choisi de ne pas le faire en mode compétition, mais plutôt de façon légère, souvent surpris de la culture musicale de certains... Au-delà de la musique, des chants et de ces quiz, nous avons eu la chance, plusieurs fois, d'assister à des chorégraphies dignes de Kamel Ouali, en rythme quasi-parfait avec la musique.

Pour ceux qui n'auraient pas pu venir, ou qui ne pourront pas venir cette semaine, n'hésitez pas à passer la semaine prochaine et qui sait, peut-être qu'on se retrouvera ailleurs cet été... ■

De nombreuses activités vous attendent tout au long de l'été avec la LFM radio Summer Challenge !



La Colonie de Vanves en train de jouer à « Complète les paroles ».

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

5				7				2
		9		1	4			3
8					2	1	4	5
				6				7
4	3	7	8	1	2			6
7	6		4				1	8
6	2				3		5	9
9				2		4		7
				9	5	8		

SUDOKU :
niveau difficile

	1	5		6				9
		8	5					
	2				8	1		
								7
1		6						4
8	4		6	1				
		1				5		
	5	9	1	2				
		4			6		3	

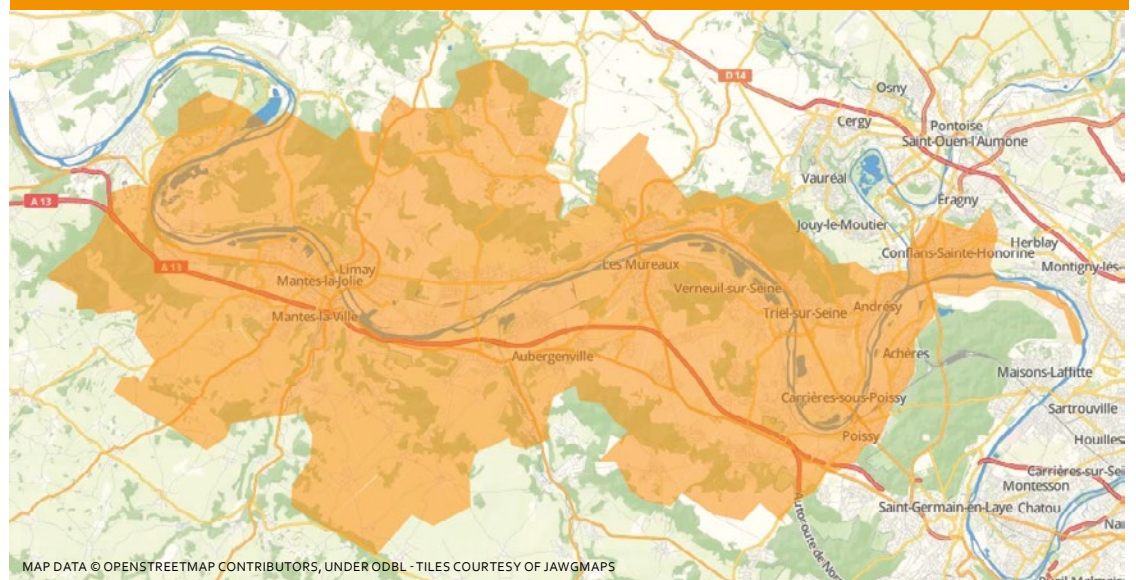
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°398 du 10 juillet 2024 :

5	6	2	7	8	4	3	9	1
3	7	1	5	9	2	8	4	6
8	9	4	1	3	6	2	7	5
4	5	8	3	7	9	1	6	2
1	2	9	4	6	8	5	3	7
6	3	7	2	1	5	4	8	9
2	1	3	6	4	7	9	5	8
7	8	5	9	2	3	6	1	4
9	4	6	8	5	1	7	2	3

7	3	6	5	2	4	1	9	8
5	1	4	9	3	8	2	7	6
2	9	8	6	7	1	5	3	4
6	8	1	2	4	7	9	5	3
4	5	3	1	9	6	8	2	7
9	2	7	8	5	3	6	4	1
3	6	5	4	8	2	7	1	9
8	7	9	3	1	5	4	6	2
1	4	2	7	6	9	3	8	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 7-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Que vous ayez



un peu,

beaucoup,

passionnément

à donner,

engagez-vous

auprès d'un enfant

protégé par

l'aide sociale

à l'enfance.



Devenez bénévole !

accueilbenevoleASE@yvelines.fr



SCANNEZ-MOI



Yvelines
Le Département